nistration des mines de Liévin dont M. Célestin était vice-président.

M. Macarez a parlé au nom de la Société des Agriculteurs du Nord dont M. Henri Fauville était vice-président.

Enfin M. Thellier de Poncheville, député du Nord, a retracé la vie si bien remplie des deux frères qui, tous deux, ont perpétué les traditions et les vertus de leur famille, se consacrant à l'agriculture et à l'industrie.

M. Thellier de Poncheville a rendu hommage ensuite aux qualités personnelles des deux défunts et rappelé ce qu'a été Célestin Fauville comme maire, comme conseiller d'arrondissement, comme candidat en 1887, alors qu'il n'avait accepté, non par ambition, mais par devoir.

L'orateur a terminé au milieu d'une impression profonde, en saluant deux tombes et en unissant, dans une suprême pensée de regret et d'espérance, les deux frères unis dans la mort.

Nomination ecclésiastique. — M. Dupas, curé d'Eswars, est transféré à Flesquières.

Banque de France. — M. Delbecq, directeur de la succursale de la Banque de France à Cambrai, a été nommé directeur de la succursale de Montauban, en remplacement de M. Mouza.

M. de Brandt, directeur de la succursale de la Banque de France à Carcassonne, a été nommé directeur de la succursale de Cambrai, en remplacement de M. Delbecq.

PAS-DE-CALAIS

Un enfant de douze ans assassiné par son père. — Mercredi matin, un chasseur de hérissons, battant les broussailles près d'une ferme abandonnée à Marquise, découvrit l'orifice d'un puits masqué par les ronces : au fonds du puits flottait un cadavre, dans un état de décomposition avancée.

On sut bientôt qu'on se trouvait en présence du corps du jeune Eugène Martel.

Jeudi soir le parquet de Boulogne se transportait à Marquise et commençait une enquête qui aboutit presque aussitôt à l'arrestation de Martel père. Cet individu, âgé de quarante-cinq ans, est veuf.

Depuis un an, son fils Eugène avait disparu; quand on s'en informait, le père disait qu'il l'avait placé dans une ferme des environs, à Neufchâtel ou à Desvres; mais pressé de questions par les magistrats, Martel finit par avouer que, trouvant trop lourde la charge d'élever son enfant, il l'avait étranglé dans un champ avec une corde, puis était allé jeter le cadavre dans le puits où il a été retrouvé.

L'assassin déclare que son crime remonte à un an. Il a été écroué à la prison de Boulogne.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES.
4960 -34228

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 9 mai.* — Léonie Vauschel, rue du Tilleul, 72. — Jeanne Limbourg, rue des Fleurs. — Henri Pynant, Hôtel-Dieu. — Louis Dubar, rue de Lorraine, 43. — Julia Gilleron, rue Sully, 9. — Oscar Bier, rue du Fontenoy, 73. — Pauline Staelrave, rue Lacroix, 3. — *Mariages du 9 mai.* — Paul Voisart, 21 ans, employé de commerce, rue de l'Epeule, 4, et Angèle Dehem, 21 ans, contarière, rue de Denain, 4. — Louis Lantoin, 27 ans, camionneur, à Tourcoing, et Marie Deroubaix, 24 ans, sans profession, rue Mazarin, 1. — Jules Roty, 29 ans tailleur, à Lezennes, et Maria Dernaucourt, 27 ans, piqurière, rue Turgot, 108. — Jean-Baptiste Remy, 39 ans, emballeur, rue de l'Epeule, 140, et Marie Delannoy, 33 ans, couturière, rue Inkermann, 174. — Gustave Dheygere, 26 ans, garçon de magasin, à Dottignies, et Sophie Debeer, 25 ans, journalière, rue Drouot, 31. — Arthur Debart, 52 ans, peigneur de lin, rue Lafayette, 13, et Adeline Mulier, 53 ans, journalière, rue de Lorraine. — Henri Gripan, 29 ans, géomètre, rue de Lille, 251, et Félicité Michel, 24 ans, modiste, rue Inkermann. — *Déclarations de décès du 9 mai.* — Sophie Delfosse, 73 ans, Grande-Rue. — Marie Flenry, 28 ans, rue Decrême. — Julien Delplanque, 65 ans, rue Lacroix, 26. — Fernand Equinet, 7 mois, rue Magenta. — Léontine Ducoing, 43 ans, rue de Lannoy, 234. — Liévin Desmons, 66 ans, Hôtel-Dieu. — Fidéline Dulaurier, 38 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Hermane, 6 ans, rue de Tunis.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 6 mai.* — Jules Février, à la Malcense. — Clémence Vandenbulcke, rue Fin de la Guerre. — *Du 7.* — Léon Delanque, rue de Redan. — Aurélie Defrennes, impasse Lerouge. — Marguerite Fouret, rue de la Blanche-Porte. — *Du 8.* — Jeanne Lefebvre, rue Gô. — Jeanne Descamps, rue Fin de la Guerre. — Florent Fourmentin, rue du Dragon. — Léon Cornaert, rue des Francs. — Henri Derlieger, au Haliot. — Madeleine Dupont, rue Neuve-de-Roubaix. — *Mariage.* — Hippolyte Leblanc, 30 ans, fabricant, et Camille Bouchaert, 23 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 6 mai.* — Adolphe Pollet, 3 ans 4 mois, au Blanc-Seau. — Eugénie Wibrat, 73 ans, sans profession, rue de Lille. — *Du 7.* — Jeanne Gammelien, 5 mois, rue du Tilleul. — Flore Braye, 11 ans 11 mois, à la Croix-Rouge. — Marie Taquet, 24 ans 6 mois, tailleuse, rue du Touquet. — *Du 8.* — Augustin Mignean, 5 ans 4 mois, rue des Conlons. — Augustin Desrousseaux, 75 ans 9 mois, cordonnier, rue de l'Amidonnerie. — Octavie Leman, 62 ans 7 mois, sans profession, rue de Lille. — Antoinette Tanghe, 7 mois, rue d'Alsace. — Catherine Desrumeaux, 81 ans, rentière, sentier de Neuville.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille PETIT-NOIRET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Jeanne-Fernande-Hélène PETIT, décédée à Roubaix, le 7 mai 1891, à l'âge de huit ans et dix mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 10 courant à 4 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, 58, rue du Moulin, *A la Ville d'Amiens.*

Les amis et connaissances de la famille PERSYN-DESMONS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Liévine-Augustine DESMONS, veuve de M. Jean PERSYN, décédée à Roubaix, le 8 mai 1891, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 10 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hôtel-Dieu.

Les amis et connaissances de la famille PARENT-DELANNOY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Joseph PARENT, rentier, trésorier de la Fabrique de l'église, ancien membre du Conseil municipal, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, veuf de Dame Marcelline-Joseph DELANNOY, décédé à Leers, le 7 mai 1891, dans sa 78e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 11 courant, à 10 heures, en l'église de Leers. — L'assemblée à la maison mortuaire, contour de la [illegible], à 10 heures. Messieurs les membres de la Fabrique de l'église feront célébrer un obit le lundi 8 juin, à 10 heures, et messieurs les membres de la Société Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer un obit le même jour, à 7 heures.

Les amis et connaissances de la famille BAAS-DELFOSSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Sophie DELFOSSE, veuve de M. Pierre BAAS, décédée à Roubaix, le 9 mai 1891, dans sa 74e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 10 courant, à 8 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 11 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour à 6 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 120 bis (cour Baas, n° 1).

Les amis et connaissances de la famille HUS-SORY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Angèle-Mathilde SORY, décédée à Croix, le 9 mai 1891, à l'âge de 28 ans et 2 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le lundi 11 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Amiral Courbet, 67, (près de la Croix Blanche), à 9 h. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 15 juin, à 9 h., en ladite église.

Un obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église du Très-Saint Rédempteur, à Roubaix, le lundi 11 mai 1891, à 10 heures pour le repos de l'âme de Mademoiselle Stéphanie FREMAUX, décédée à Roubaix, le 22 avril 1889, dans sa 66e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 11 mai 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Julia DECLERCQ, épouse de M. Louis MAES, décédée à Roubaix, le 4 avril 1891, dans sa 56e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le lundi 11 mai 1891, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Fernand PALATTE, décédé à Roubaix, le 30 mars 1891, dans sa 19e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de l'OBIT ANNIVERSAIRE qui sera chanté au maître-autel de l'église paroissiale Notre-Dame-de-Consolation (section de Vauban), à Lille, le lundi 11 mai 1891, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Madame Emile SOUTY, née Jeanne-Clementine DUPONT, décédée à Lille, le 10 mai 1890, dans sa 57e année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. De la part de la famille. 26596

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 11 mai 1891, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre SEGARD veuf de Dame Barbe DERGUYTRE, décédé à Roubaix, le 9 avril 1891, dans sa 63e année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le lundi 11 mai 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Félicie DUFERMON, épouse de M. Louis LESAVRE, décédée à Roubaix, le 7 avril 1891, dans sa 61e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 12 mai 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Emile COMMYN, décédé à Roubaix, le 7 avril 1891, dans sa 48e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 12 mai 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Flore-Joseph WATINE, veuve de M. Julien WATINE, décédée à Roubaix, le 15 mai 1890, à l'âge de 71 ans et 2 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LES PIGEONS VOYAGEURS

Une revue américaine *Fancier's Journal* nous apprend la mort de « Paris » un des meilleurs pigeons voyageurs qui aient été transportés d'Europe en Amérique. « Paris » naquit en 1878 dans un pigeonnier d'Anvers, et, comme premier exploit, franchit 240 kilomètres en revenant de Paris où il avait été transporté de sa ville natale.

Quelque temps après, il fut acheté à une vente publique pour le compte de M. Offermans, de Jersey-City, où le pigeon belge arriva en novembre.

A cette époque, on croyait aux Etats-Unis que ces pigeons voyageurs amenés d'Europe ne prenaient jamais l'habitude de leur nouveau domicile; aussi se contentait-on de les employer comme reproducteurs sans jamais les engager dans les concours.

Au printemps qui suivit l'arrivée de « Paris » belge en Amérique on voulut pourtant vérifier la valeur de cette hypothèse admise par tous sans plus ample démonstration ; un certain nombre de pigeons venus de Belgique, dont « Paris » faisait partie, furent compris dans un lâcher opéré par le club colombophile du comité d'Hudson New-Jersey. Tous ces pigeons regagnèrent leur nouveau domicile, mais, si lentement que les américains négligèrent dès lors les pigeons venus de l'étranger pour se consacrer plus exclusivement aux messagers indigènes. « Paris » ne rentra que le vingtième jour.

A cette époque, le plus long trajet qu'un pigeon eût effectué aux Etats-Unis était de 764 kilomètres. Ce parcours ayant été facilement renouvelé, à plusieurs reprises, on voulut faire mieux : « Paris » et trois pigeons d'origine américaine, furent lâchés à Indianopolis, état d'Indiana. Distance à franchir : 1,013 kilomètres. « Garfield », un pigeon américain, arriva le premier, effectuant le voyage en vingt-et-un jours. « Paris », dont nous annonçons la mort, ne reparut qu'après une longue absence.

Le siège de Paris est la page à jamais touchante et glorieuse du pigeon voyageur. Ils partirent trois cent soixante-trois de l'Hôtel-de-Ville, emportés en ballon. Ils revinrent cinquante-sept.

Ils ne rapportèrent, ces chers et vaillants oiseaux, ni le salut, ni la victoire, mais encore et toujours l'espérance, revenant un à un, à travers une route inconnue, ayant au-dessus de leur tête les nuages, à leurs pieds les Prussiens, devant eux Paris.

Les femmes

Quel talisman peut égaler la pénétration d'une femme qui a intérêt à deviner.

Les hommes se croient bien forts, bien ingénieux, et ils n'ont pas une bonne idée qui ne leur vienne des femmes.

L'homme le plus profond est un innocent à côté de la plus simple femme.

Dans le monde, on exclut la jeunesse de l'âme :
On veut que la langueur soit l'amour d'une femme ;
On la juge insensible alors qu'elle sourit :
On ne croit pas qu'elle aime en gardant de l'esprit.

L'ironie et souvent la coquetterie des femmes spirituelles et sensibles, de même que la langueur est celle des femmes qui n'aiment *rien.*

M. de Martignac nous disait un jour : « Les femmes coquettes n'ont jamais froid. » Il avait raison.

Si peu de vanité qu'on ait, il est toujours flatteur d'être salué par une jolie femme.

Il n'y a qu'un moyen de bien porter un belle robe : c'est d'oublier qu'on la porte.

Une Française, quand elle est en grande parure, s'inquiète peu de ce qui se fait autour d'elle; elle regarde si on la regarde.... et voilà tout.

Mme DE GIRARDIN.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

10 MAI 1794

MADAME ÉLISABETH

La veille au soir, à 8 heures, la sœur de Louis XVI avait été extraite du Temple et amenée à la Conciergerie où elle fut interrogée en présence de Fouquier-Tinville sous le nom d'Elisabeth Capet que la Révolution s'imaginait être celui de sa famille. Le lendemain, 10 mai, elle comparut devant le tribunal révolutionnaire présidé par Dumas, assisté par Deliège et Maire; à coté d'elle figuraient 24 autres accusés, dont 9 femmes, et parmi eux 5 membres de la famille de Loménie et 2 de la famille de Montmorin; l'unique témoin appelé ne connaissait qu'une seule des accusés, la marquise de l'Aigle.

Chauveau-Lagarde défendait Madame Elisabeth, sans avoir pu communiquer un seul instant avec elle; le Président l'apostropha avec fureur en lui reprochant d'avoir eu, dans les quelques mots qu'il put prononcer, « l'audace de parler des prétendues vertus de l'accusée, et d'avoir ainsi corrompu la morale publique » ; après quelques minutes de délibération le jury les condamna tous ; « il faut avouer qu'elle n'a pas poussé une plainte, dit Fouquier-Tinville à Dumas — De quoi se plaindrait-elle donc, Elisabeth de France ? » répondit gaiment le président.

Ramenée à la Conciergerie, Mme Elisabeth sauva la vie d'une des condamnées, Mme de Sérilly, en faisant avertir les juges qu'elle était enceinte, quoiqu'elle eût refusé de se soustraire au sort commun en le déclarant; puis elle fit passer dans le cœur de tous ses compagnons la confiance en Dieu, la sainte résignation chrétienne dont elle était pénétrée, et qui lui avait inspiré cette prière qu'elle récitait depuis longtemps dans sa prison chaque matin : « Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, ô mon Dieu? je n'en sais rien; tout ce que je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez prévu, réglé, voulu et ordonné ».

Les charrettes attendaient ; après la toilette funèbre, on y fit monter les condamnés et on se dirigea vers la place de la Révolution (de la Concorde) ; pendant tout le trajet la noble sœur de Louis XVI, tête nue, ne cessa d'entretenir et d'exhorter ses compagnes, sans perdre un seul instant de sa sérénité; arrivée au pied de l'échafaud elle descendit la première, et on fit asseoir les victimes sur une banquette. Mme de Crussol d'Amboise (d'autres disent d'Uzès) appelée la première se leva, vint s'incliner devant la princesse et lui demanda la permission de l'embrasser. — « Bien volontiers et de tout mon cœur. » — Les sept femmes qui suivirent obtinrent la même marque d'affection, et tous les hommes vinrent, avant de monter les degrés de l'échafaud, s'incliner devant elle en témoignage de vénération et de respect.

Quand la vingt-troisième tête fut tombée, Mme Elisabeth qui n'avait cessé de prier se leva, repoussa la main du bourreau et monta ; une minute après, elle avait cessé d'exister ; on jeta tous les corps dans une charrette, toutes les têtes dans une autre et on alla les enfouir dans l'enclos du Christ, près du parc Monceau, à l'intersection de la rue du Rocher avec le boulevard extérieur.

De tous les abominables crimes de la Révolution, celui-là est peut-être le plus abominable ; quand la malheureuse enfant qu'elle avait laissée au Temple (la future duchesse d'Angoulême) fut informée que l'échafaud lui avait pris sa tante comme il lui avait déjà pris son père et sa mère : « Eh quoi ! s'écria-t-elle, Elisabeth aussi ! Et qu'ont-ils pu lui reprocher ? » Il n'y avait pas en effet le plus petit grief à élever contre cette sainte de 30 ans qui ne s'était jamais signalée que par ses vertus: mais elle était la sœur du Roi guillotiné, et c'était assez.

CHOSES ET AUTRES

On sonne chez le docteur X...

— Il n'y est pas, dit le domestique.

— C'est dommage... C'était pour l'inviter à la chasse.

— Oh ! entrez donc, je vous prenais pour un malade !

**

INVENTEURS

Ceci se passait en 1870 : un inventeur se présente devant le général C...., membre de la Commission des fournitures militaires.

— Qu'est-ce que vous avez à m'offrir ? demande le général.

— J'ai l'honneur de vous apporter une veste à l'épreuve de la balle.

— Mettez-la sur vous.

L'homme obéit.

— Envoyez-moi quelqu'un avec un chassepot chargé à balle, dit le général..... à son officier d'ordonnance.

L'inventeur court encore.

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons 48600—23333

BIBLIOGRAPHIE

« Revue de la jeunesse catholique ». — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une nouvelle Revue qui se distingue des autres par l'extrême modicité de son prix d'abonnement et par le public auquel elle s'adresse.

La *Revue de la Jeunesse catholique* s'adresse, comme son nom l'indique aux *jeunes*. Elle se propose de vulgariser, dans de courts articles, toutes les questions actuelles, scientifiques, littéraires, historiques et artistiques. Elle fait appel à la jeunesse des écoles et à la jeunesse des facultés, aux directeurs des maisons d'éducation, et en général à toutes les personnes qui intéresse le mouvement des idées et des œuvres.

L'extrême modicité de son prix d'abonnement en permet l'accès à toutes les bourses. Il est de *cinq* francs par an, pour douze numéros de 80 pages, formant à la fin de l'année deux volumes d'environ 500 pages.

Nous ne doutons pas que tous les jeunes gens catholiques, désireux de s'instruire en s'intéressant, aient à cœur de s'inscrire parmi les abonnés de la *Revue de la jeunesse catholique.*

On s'abonne, en envoyant un mandat-poste de 5 fr., soit à la librairie du journal, soit chez M. Letonzey et Ané, éditeurs, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Sommaire de la « **Mode illustrée** » du 10 mai 1891. — Toilette de jeune fille : Robe en foulard. Robe en voile. Broderie sur tulle pour aube ou nappe d'autel. Fanchon au crochet. Couvre-lit. Jacquette en drap croskow. Pèlerine avec empiècement. Robe en mousseline de laine. Robe en toile. Robe en foulard. Gant avec manchette gaufrée. Rideau ou portière. Bijoux de fantaisie. Description de toilettes. Modes. Comment on habille les enfants. Episode d'histoire naturelle : Roitelets. Menu. Recettes de ménage. Us et coutumes.

Supplément littéraire : Chimères (suite).

Les événements du 1er mai, tant à Fourmies qu'à Clichy et à Paris, sont l'objet d'une série de dessins du plus haut intérêt, dans l'**Univers illustré** du 9 mai. On trouvera, dans ce même numéro, un portrait de Mme Achet, des dessins sur l'explosion de Rome, la suite de *Petit Bleu*, de Gyp, etc., etc.

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 962e livraison (9 mai 1891). Texte : Les Jumeaux de la Bouzaraque, par H. Meyer. — L'Ecole d'artillerie, par E. Dupon Erembourg. — Noblesse oblige, par J. Colomb. — Les Timbres-poste, par Lucien d'Elne. — Une poursuite, par Mme de Nanteuil. — Chaque numéro, 40 centimes. Illustrations de Tofani et E. Zier.

Abonnements : Un an, 20 francs. — Six mois, 10 francs.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Société de Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie. **Le cardinal de Franckenberg**, archevêque de Malines (1720-1804), par Arthur Verhaegen. Collection historique de la société de Saint-Augustin. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie. In 8e de 400 pages, prix 4 francs.

L'auteur de ce beau et bon livre doit être un puissant soutien de la bonne cause au pays belge. Sous son récit qui est d'ailleurs fort intéressant, on sent une thèse, et la thèse n'est pas pour nous déplaire : soutenir énergiquement le droit à travers toutes les conséquences fâcheuses au regard de l'intérêt personnel, mais se garder des torts de forme qui nuisent inévitablement au fond.

Le cardinal de Franckenberg fut l'homme de cette thèse, et M. Arthur Verhaegen l'a su démontrer contre les exagérations des uns et les calomnies des autres.

Quel temps et quelle lutte !

Joseph II avait imaginé contre l'Eglise une guerre absolument nouvelle. Un jour, sous prétexte que l'office chanté fatigue les larynx monacaux, il intime à l'archevêque de Malines l'ordre de ne plus permettre que la psalmodie dans les cloîtres. Une autre fois, il s'imagine de centraliser les séminaires, et établit le séminaire général de Louvain avec des professeurs qui *nec breviant nec missant.* Il entend régler les jours d'abstinence et permettre ou défendre le gras en Carême. Il réglemente les processions et défend les messes votives... Bref, un vrai sacristain en chef, que ce singulier César ! Avec cela, janséniste, gallican ou mieux joséphiste, car il aspire à l'honneur de devenir hérésiarque, ce mince successeur des empereurs de Byzance.

Comme Christophe de Beaumont, en France, avec lequel il a plus d'un air de famille, le cardinal de Franckenberg, dans les Pays-Bas, s'ingénie longtemps à trouver le moyen de concilier le respect dû à la Majesté royale avec son devoir ; ses ménagements lui valent même des soupçons injurieux, en particulier du vaillant abbé de Feller, qui finit cependant par s'incliner devant le courageux et prudent prélat :

— L'événement, écrit-il, a amplement justifié le cardinal. On ignorait alors ses vues et la marche qu'il s'était proposée.

Tous, d'ailleurs, hommes politiques, magistrats, membres du clergé et de la noblesse, gens de métier et gens du peuple, acclament à la fin le cardinal un instant méconnu et le proclament le vengeur de la foi catholique, le défenseur des libertés belges, le sauveur de la patrie.

Joseph II met le cardinal aux arrêts comme un simple colonel; il l'exile; il le spolie, il le taquine, sans parvenir à l'émouvoir, malgré sa sensibilité naturelle, sauf le jour où, après avoir longuement contribué à persécuter les jésuites supprimés, il expulse, à la mode des exécuteurs de décrets, les religieux de leurs couvents, ce qui faisait dire à Mirabeau lui-même.

— Les panégyristes de Joseph II devraient nous apprendre quelle justice ils trouvent à expulser de sa profession un citoyen qui l'a embrassée sous la sanction des lois. Je le dis nettement : il y a autant d'injustice à chasser un moine ou une religieuse de leur retraite qu'à chasser un particulier de sa maison.

Quand le Directoire envahit les Pays-Bas et défendit la célébration de la messe, le cardinal de Franckenberg se trouva prêt au martyre. Accablé d'injures, couvert de mauvais traitements, le généreux confesseur de la foi fut arrêté, mis au cachot, déporté, et la haine de ses persécuteurs finit par obtenir que cet exil serait consacré par la nouvelle circonscription des diocèses en Belgique au Concordat de 1801.

A ce moment le pieux prélat connut toutes les angoisses, même celle de l'abandon, comme de la part de son ancien secrétaire intime, pour lequel cependant M. Verhaegen nous semble un peu trop sévère. La faute de l'abbé Huleu en définitive fut la même, si faute il y a, que celle de l'abbé Emery, à qui le cardinal Maury, en le combattant si vivement, ne cesse pourtant jamais de rendre hommage.

Quand il mourut en odeur de sainteté en 1804, le cardinal de Franckenberg laissait, après lui, la mémoire d'un des vaillants siècles de foi, où les Ambroise et les Chrysostome luttaient contre le césarisme et la démagogie insurgés contre les droits et la liberté de la Sainte-Eglise.

Il n'occupait pas cependant jusqu'ici, dans le respect et l'admiration des catholiques belges, la place d'honneur qui lui revient. Grâce à la plume habile et aux recherches consciencieuses de son historien, Franckenberg a maintenant un monument digne de sa grande mémoire, en attendant le monument matériel que la Belgique se doit d'ériger au défenseur victorieux de la liberté ecclésiastique et nationale.

Ant. RICARD, *prélat de la Maison de Sa Sainteté.*

En vente au siège de la Société, à Lille, et chez tous les libraires catholiques.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 mai. — La semaine finit mal. Ce sont toujours les mêmes bruits qui circulent. La vérité est qu'on avait trop monté et que maintenant on cherche à tout prix à se dégager. Ce sont surtout les valeurs de spéculation qui sont atteintes et qui par suite entraînent le reste du marché. Les acheteurs subissent de grosses pertes, leurs adversaires si longtemps malheureux reprennent courage.

Nous avons depuis longtemps prêché la prudence, on voit aujourd'hui combien nos conseils étaient sages.

Le 3 0/0 qui finissait hier à 93.30 finit à 93.17 1/2; le nouveau est à 91.55. En présence du trouble du marché les actions de nos grandes sociétés de crédit sont relativement fermes. Le Crédit foncier est à 1245. La Banque de Paris à 798.75. Le Crédit lyonnais à 770. La Banque d'Escompte est bien tenue à 490.

Sur les fonds étrangers les uns sont fermes comme l'Italien et le Hongrois ; les autres sont en proie à une véritable panique, comme le Portugal. La rente Extérieure est également très faible. En Banque, le marché est également mal impressionné. L'Alpine est à 213.75, la part du Crédit provincial se négocie de 11 à 12 fr. L'obligation de la ville de Montpellier est à 398.75.

La ville de Constantine appelle au remboursement jusqu'au 16 mai ses obligations 5 0/0 et émet au taux de 994.05, 6.167 obligations 4 1/2 0/0 rapportant 45 fr. Les porteurs d'obligations 5 0/0 recevront soit 1.018,89 en espèces ou une obligation nouvelle et une soulte en espèces de 24,84 par obligation. On souscrit au Crédit Algérien, 15, place Vendôme.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

9 mai 1891

La semaine a été mauvaise. Influencé par les places étrangères notre marché a baissé sensiblement. Du moment où la hausse devenait pour ainsi dire impossible la réaction était forcée. Comme nous l'avons souvent dit, on a monté sans réflexion et on a saisi pour baisser le premier prétexte venu.

Le 3 0/0 est à 93 30 en baisse de 1.30. Le nouveau fait 91.70.

L'obligation Tunisienne reste ferme aux environs de 500 francs.

Le Crédit Foncier est à 1245 sans autre raison que la lourdeur du marché. Les obligations foncières et communales maintiennent fermement leurs cours.

La Banque de Paris est bien tenue à 797,50. Les bénéfices nets se sont élevés à 5,658.050 fr.

La Banque d'Escompte se raffermit à 490.

L'assemblée du 28 courant fera la pleine lumière sur la bonne situation de la société

La Société générale est à 480 insensible à la baisse. Ce qui prouve sa bonne situation.

Le Crédit Lyonnais varie peu et reste à 770. Le dernier bilan fait ressortir l'augmentation des comptes de dépôts à vue.

Le Crédit mobilier atteint sans raison spéciale par la faiblesse générale est à 385,50 plus cher au comptant, qu'à terme.

Nos grands chemins sont plus lourds. Le Lyon est à 1480.

Notons toujours la bonne tenue des obligations des chemins de fer économiques.

Les chemins Portugais ont assez bien résisté.

Les fonds étrangers ont été particulièrement éprouvés par la baisse.

L'Italien a assez bien résisté. Il est soutenu par les nouvelles de Rome qui montrent le ministère di Rudini de plus en plus sûr de sa majorité et inébranlable dans sa ferme volonté de rétablir l'équilibre budgétaire.

Les fonds Russes dont la réaction a entraîné tout le marché subissent une dépréciation importante.

En Banque, la part Paris-Caracas fait 113.75. Nous avons déjà établi en nous basant sur des documents irréfutables publiés par le journal de la boucherie que le bénéfice par bœuf était en moyenne de 81 francs. Nous devons ajouter que cette importation de bœufs vivants ne peut être que bien vue du commerce français, l'importation d'animaux morts portant un préjudice considérable à diverses corporations telles que la mégisserie, la triperie, etc.

En Banque, au milieu de la lourdeur générale l'Alpine se tient bien; l'assemblée va avoir lieu le 15 courant, à Vienne.

L'installation des Nouvelles Laveries du Laurium Grec est terminée. M. Lubriz est satisfait des résultats. Les Minerais pauvres ont été essayés; le résultat obtenu est surprenant.

La minière transvalienne qui n'est qu'à 28 francs doit monter. Ses diverses entreprises sont en pleine prospérité.

Les parts du Crédit provincial se sont élevées de 10 à 12 francs. Ce n'est là qu'un premier pas dans la voie de la hausse qui paraît devoir se développer très rapidement.

Les obligations Puerto-Santa-Maria au milieu de la baisse sont bien tenues à 440 fr.

On a coté hier le cours de 257 sur les obligations de première hypothèque 3 0/0 des chemins de fer de Linarès à Alméria. Les obligations de première hypothèque des chemins de fer de Porto-Rico ont clôturé hier à 278.75.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous sommes à leur disposition pour tous les ordres de bourse au comptant et à terme. Nous sommes à même de les renseigner exactement sur toutes les petites valeurs émises en Angleterre et introduites journellement sur notre marché.

DELAVIGERIE, 22, place Vendôme.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Consommation en Serbie des produits de la filature et du tissage de coton

Le coton ne vient pas en Serbie, les essais qu'on en a fait dans le pays n'ont pas réussi, en raison des grands froids de l'hiver. Tous les tissus de coton proviennent donc uniquement de l'étranger; et on peut calculer que chaque année voit entrer en Serbie de 2 millions à 2 millions 1/2 de kilogrammes de cette marchandise représentant une valeur de 5 à 6 millions de francs, ainsi que le constate le tableau ci-dessous relatif aux années 1884 à 1889.

IMPORTATION

Années	Quantité kilogr.	Valeur fr.
1884	2 007.575	6.668.478
1885	1.545.905	5.391.812
1886	2.240.800	6.923.858
1887	2.010.700	5 763.279
1888	2.734.382	6.431.090
1889	2.614.985	6.655.744

L'année 1885 a été une année exceptionnelle, en raison de la guerre qui a éclaté à cette époque entre la Serbie et la Bulgarie, et qui a arrêté les transactions commerciales.

Ce sont l'Autriche-Hongrie et l'Angleterre qui fournissent le plus grand nombre des articles de coton ; l'Allemagne et la Suisse viennent en seconde ligne; quant à notre importation de ce chef, elle est insignifiante.

Les articles importés par la Suisse sont toujours supérieurs, comme valeur, à ceux de l'Allemagne, car il s'agit presque toujours de tulles, broderies et autres tissus à jour, et non de simples cotonnades.

(Communication du Consul de France à Belgrade.)

PROCÉDÉS DE TEINTURE

Préparation du coton et de la laine à teindre avant filature, par M. GRAWITZ.

Sur un cylindre creux en treillis métallique est enroulée la matière fibreuse, à l'état de nappe ou de ruban, soit que cette matière provienne d'un batteur, d'une carde ou d'une peigneuse. Un treillis concentrique au premier maintient l'ensemble, qui se présente sous la forme d'une grande bobine. Un arbre horizontal, fixé au centre de ladite bobine, sert à imprimer à cette dernière un mouvement de rotation dans une « barque », pour procéder aux diverses opérations de débouillage ou débouillissage, de mordançage, de teinture, de savonnage, etc.

Les fibres, conservées dans leurs situations relatives, ne s'emmêlent pas et, après séchage, peuvent subir, sans préparation supplémentaire, la succession des opérations ultérieures de la filature.

(*La Revue de la Teinture.*)

Avis intéressant le commerce des tissus

M. Dos Santos, 132, faubourg Saint-Denis, Paris, achète les hautes nouveautés tissus et articles modes.

M. Delaunay, 23, rue des Petits-Hôtels Paris, achète les tissus draperie et autres articles.

M. Rumph Luder, 26, rue de l'Echiquier Paris, a des ordres en articles Roubaix, tissus, etc.

MM. Aubry et Cie, 32, rue du Sentier, Paris, ont des ordres en tissus fantaisie et divers articles fantaisie pour dames.

Départs de correspondances pour les pays d'outre-mer

Le steamer *Natal*, de la Compagnie des Messageries maritimes, partira de Marseille le 17 mai pour Port Saïd, Suez, Aden, Colombo, Pondichéry, Madras, Calcutta, Singapore, Batavia, Saïgon, Haïphong, Hong-Kong, Shang-Haï, Hiogo et Yokohama.

Le steamer *Wordsworth*, de la Compagnie Lambert et Holt, partira d'Anvers, touchant à Southampton, le 14 mai, pour Montevideo et Buenos-Ayres.

Le steamer *Saint-Simon*, de la Compagnie générale transatlantique, partira du Havre le 14 mai pour Saint-Thomas, Saint-Jean (Porto-Rico), Puerto-Plata, Cap Haïtien, Port-au-Prince (en transbordement à Saint-Thomas pour Ponce, Mayaguez, Santo-Domingo et Jacmel).

Mr HENRI BIJON honorable propriétaire de vignobles, à Bordeaux, *correspondant de La Croix, de Paris*, se fait un plaisir d'envoyer avant tout achat, *gratis* et *franco*, à la gare désignée, échantillon de ses vins rouges garantis à l'analyse *naturels et non plâtrés.*

Palus supre du Fric... 105, 110, 120f
Graves rouge du Fric. 120, 125, 130f
Côtes supérieures 1877.........150f
La barrique de 228 litres fût compris, prise à Bordeaux.

Envoi *franco*, **ajoutant** *frais en facture.*
S'adresser à M. Henri BIJON, propriétaire à Bordeaux. 26230

TÉLÉPHONES
pour réseaux, lignes privées et téléphonie domestique
SONNERIES
PARATONNERRES, PORTE-VOIX
Ele RAVET
Expert du Gouvernement
51bis, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ, 51bis
LILLE
La Maison se charge des demandes pour abonnements aux réseaux et lignes privées.
Abonnement à l'année pour entretien des appareils, piles, etc. 25989

Dépôt Central
D'ASPERGES
Arrivages tous les jours
d'Asperges d'Argenteuil
de KAIN
de COURTRAI
de LAON
de GAND
Spécialité d'asperges pour noces et festins
ÉPICERIE UNIVERSELLE
Place du Trichon
ROUBAIX 53352—26572

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac
SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE
Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.
20559

COFFRES-FORTS CANIVET
J. DOUTRELONG Seur
50 et 52, rue des Fossés-Neufs, près l'Esplanade
LILLE 23795

A LA TOUR EIFFEL

Chaînes argent, 2 fr. 50
REMONTOIR ARGENT, 13 fr.
Remontoirs or, argent, métal, 8 à 4.000 francs, garantis 2 à 5 ans.
22 fr. MONTRE argent, cuvette argent, à cylindre, 8 rubis, garantie 2 ans.
G. VOUILLARMET, fabt d'horlogerie, ex-président de la Société des Horlogers, 85, Rue BATTANT, à Besançon (Doubs).
Envoi gratis et franco CATALOGUE & DESSINS.
22377

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement, dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles de mercerie, lingerie, chapellerie, etc.

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — Paul HONORÉ, rue des Fabricants, 28.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 8 Mai

ACTIF

Encaisse de la Banque		2.505.115.425 23
Effets échus hier à recevoir		214 637 82
Portefeuille de Paris	Effets sur Paris	373.933.196 05
—	Effets sur l'étranger	....
Portefeuille des succurs. : Effets sur place		400 545.408 ..
Avances sur lingots et monnaies à Paris		9.224.300 ..
— —	succursales	395.400 ..
Avances sur titres à Paris		131 981.646 81
—	succursales	152 703 651 ..
Avances à l'Etat		140.000.000 ..
Rentes de la réserve :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-Banques des départements	(b)	2.980.750 14
Rentes disponibles		9[illegible]851.562 25
Rentes immobilisées	(c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque	(d)	4.000.000 ..
Immeubles des succursales		9.563.117 ..
Dépenses d'administration		3 9 9.653 17
Emploi de la réserve spéciale	(e)	8.907.444 16
Divers		96.511.609 28
		4.035.910.189 91

PASSIF

Capital de la Banque		182.500.000 ..
Bénéfice en addition au capital		8.002.313 54
Réserves immobilières :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banques départementales	(b)	2.980 750 14
Loi du 9 juin 1857	(c)	9.125.000 ..
Réserves immobilières	(d)	4.000.000 ..
Réserve spéciale	(e)	8.907.444 16
Billets au porteur en circulation		3.11[illegible].273.030 ..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées		16 691.559 30
Billets à ordre et récépissés		40 391.711 12
Comptes-courants du Trésor		157 300 065 16
Comptes-courants de Paris		405 465.535 03
— —	des succursales	50 072 150 ..
Dividendes à payer		2.084.784 70
Effets non disponibles		....
Escomptes et intérêts divers		12 401 103 81
Réescompte du dernier semestre		2 190.013 27
Divers		33.614 649 48
		4.035.910.189 91

Décomposition de l'encaisse au 8 Mai

Or	1 252 267 459 10
Argent	1.253 717 966 13
	2.505.115 425 23

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.
Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

FEUILLETON DU 11 MAI 1891. — N° 8

HISTOIRE DE SIBYLLE

par OCTAVE FEUILLET
de l'Académie Française

PREMIÈRE PARTIE

VI

Sibylle hors du giron de l'église

Sibylle accompagna cette objurgation d'un jeu des sourcils terrible, qui parut affecter cruellement Jacques Féray. Il baissa ses yeux hagards vers le sol et murmura d'une voix timide :

— Il n'y a pas de bon Dieu !

— Malheureux ! s'écria Sibylle, et, le poussant tout à coup par les épaules, elle lui fit perdre l'équilibre. Le voyant alors étendu au pied de l'arbre dans une attitude de gaucherie effaré, elle lança brusquement dans les bois un de ses doux éclats de rire, et, haussant les épaules :

— Grand sot ! dit-elle.

Jacques parut enchanté.

La journée que Sibylle avait commencée par cet acte de foi naïve était un dimanche, et, suivant l'usage, les châtelaines Férias, après avoir déjeuné à la hâte, se rendirent à l'église de la paroisse. Ils arrivèrent quelques minutes avant l'heure de la messe, et la petite nef était encore déserte. Le chœur seul était occupé par un groupe composé de la famille Beaumesnil et du curé. Madame de Beaumesnil, remarquable par un air plus affairé et plus important que de coutume, mettait alors la dernière main à la décoration d'une petite table placée devant le maître-autel, et sur laquelle reposait une figure de cire au visage fardé, aux yeux d'émail et aux cheveux bouclés, encadrée de fleurs en papier et d'ornements en chenille. Autour de cette image, don pieux et spirituel de madame de Beaumesnil, étaient étalées diverses [illegible] coloriées où l'on voyait principalement des cœurs de toute dimension, les uns percés de flèches, les autres enflammés, quelques-uns avec des ailes. Le curé, le chevalier Théodore et mademoiselle Constance contemplaient cet édifiant chef-d'œuvre d'un œil profondément charmé, tandis que M. de Beaumesnil se pâmait dans un rire béat.

— Qu'est-ce que c'est ? dit Sibylle en s'approchant curieusement.

— Mon enfant, dit madame de Beaumesnil, c'est un nouveau bon Dieu que j'ai fait venir de Paris.

La foule se précipitait en ce moment dans la nef, et mit fin au dialogue. Sibylle prit sa place dans le banc de sa famille; mais le marquis observa qu'elle ne priait point avec son recueillement ordinaire. La distraction de Sibylle était du reste partagée par tous les fidèles qui, pendant la cérémonie, ne cessaient de jeter des regards impatients sur le petit autel supplémentaire et d'échanger des chuchotements mêlés de sourires. Quand la messe fut terminée, la curiosité, si longtemps et si mal contenue, fit explosion, et le chœur fut pris d'assaut par la foule. En cet instant critique, le chevalier Théodore Desrozais, opposant ses grands bras au flot des envahisseurs et dominant le tumulte des éclats de sa voix de chantre, réussit à transformer la cohue en un défilé méthodique; puis, adoptant le rôle de cicérone, il démontra à chaque groupe de curieux les grâces et les mérites de la figure de cire dont il se plut même à faire jouer les yeux d'émail par le moyen d'un ressort ingénieux. Les impressions que cette scène laissait dans l'esprit des assistants étaient de diverse nature : quelques hommes, à peine sur le seuil du porche, riaient à leur aise du bon Dieu de madame de Beaumesnil ; quelques vieilles femmes, prises d'une dévotion subite pour cette image, lui consacraient des cierges. Madame de Férias, sur l'invitation pressante de madame de Beaumesnil, eut la politesse de se ranger au nombre de ces prosélytes vulgaires.

Sibylle, en retournant au château, resta remarquablement triste et silencieuse. Avait-elle été choquée des indécentes familiarités d'un tel épisode, contrastant avec l'idée solennelle qu'elle s'était faite de la Divinité et du culte qui lui était dû ? La logique droite et même un peu roide qui caractérise l'intelligence des enfants lui suggérait-elle à cette occasion des réflexions d'un ordre plus sérieux encore ? Quelles que fussent ses pensées, l'enfant les garda pour elle.

Cependant, l'époque fixée pour sa première communion approchait. L'abbé Renaud venait alors presque chaque jour au château de Férias ; il y partageait le dîner de la famille, qui avait lieu à midi, et donnait ensuite à Sibylle une leçon de catéchisme. Une après-midi, M. de Férias, qui peu d'instants auparavant avait laissé sa petite-fille enfermée avec le curé, fut surpris de la rencontrer tout à coup dans le jardin.

— Mais que faites-vous là ? lui dit-il ; est-ce que l'abbé est déjà parti ?

— Non, dit bravement Sibylle, il dort.

— Comment ! reprit le marquis, est-ce qu'il s'endort souvent ainsi ?

— Très-souvent après dîner.

— Il n'importe, dit gravement M. de Férias, votre devoir était d'attendre son réveil avec patience. Je n'aime ni votre conduite ni votre ton, qui manquent de respect.

Ce n'était pas la première fois que M. de Férias avait l'occasion de constater dans l'attitude et dans le langage de Sibylle vis-à-vis du curé une nuance assez indéfinissable d'irrévérence et presque de dédain. Alarmé de ce bizarre symptôme, il ne l'était pas moins de l'humeur mélancolique qui, depuis quelque temps, s'était emparée de l'enfant, et du goût qu'elle avait repris pour la solitude. En même temps fait étrange, il croyait voir qu'une altération analogue se produisait peu à peu dans le caractère de l'abbé Renaud, dont la santé même ne paraissait pas aussi bonne qu'autrefois. L'incident du jour prêtait une nouvelle gravité à ces observations. La leçon finie, le marquis et la marquise mandèrent le curé. Le brave homme arriva tout haletant sous le poids de trois énormes in-quarto qui chargeaient ses bras.

— Ah ! ah ! qu'avez-vous donc là, l'abbé ? dit M. de Férias.

— Monsieur le marquis, ce sont les Pères.

— Ah ! ce sont les Pères ?

— Oui, ce sont quelques volumes des Pères que je prends la liberté d'emprunter à votre bibliothèque, et que j'emporte au presbytère.

— Ah ! vous relisez les Pères, l'abbé ?

— Oui, monsieur le marquis : je me propose même de les relire à fond, et je me reproche de ne l'avoir pas fait plus tôt. Au surplus, j'y passerai mes nuits, s'il le faut.

M. de Férias toussa légèrement.

— Hem ! mais voilà du zèle, l'abbé, voilà du zèle !... Et vous êtes toujours content de Sibylle, mon ami ?

Une faible teinte rosée nuança les joues du vieux prêtre.

— Toujours, monsieur le marquis; mais, vous le savez, l'enfant a de l'esprit !

— Voulez-vous dire, l'abbé, qu'elle abuse de son esprit ?

— Mon Dieu ! monsieur le marquis, si quelqu'un doit être blâmé en cette affaire, c'est moi seul. Avant d'entrer en lice contre une intelligence si subtile, j'aurais dû sans doute fourbir à neuf mon arsenal théologique, un peu rouillé par les années.

— Comment ! l'enfant discute donc avec vous ?

— A dire vrai, monsieur le marquis, elle ne s'en fait pas faute depuis quelque temps. Aujourd'hui en particulier elle a soulevé quelques objections véritablement embarrassantes.

— Mais à propos de quoi, mon pauvre abbé ?

— A propos de tout, monsieur le marquis, et spécialement à propos des mystères.

A propos des mystères ! Mais cela n'est pas naturel, l'abbé. Les mystères n'ont rien qui doive étonner l'intelligence des enfants, car pour eux tout est mystère. Il faut qu'il y ait là-dessous du parti-pris.

— Véritablement, monsieur le marquis, je serais quelquefois tenté de le croire.

— Expliquez-vous, mon digne ami : soupçonneriez-vous miss O'Neil d'exercer sur l'esprit de Sibylle quelque malfaisante influence ?

L'abbé Renaud écarta les bras et leva légèrement les épaules.

— Hélas ! je ne sais qu'en penser, dit-il. Je dois reconnaître que miss O'Neil, lorsqu'elle assiste à mes leçons, s'y comporte avec une parfaite bienséance ; mais il est trop évident que je perds chaque jour davantage la confiance et même le respect de l'enfant.

Au milieu des angoisses qui déchiraient en ce moment le cœur du vieux marquis, aucune circonstance ne pouvait lui être d'un surcroît plus désagréable que l'arrivée de madame de Beaumesnil, qu'on introduisit tout à coup dans le salon. Madame de Beaumesnil cependant, voulut bien ne triompher qu'avec modération de la douleur de ses voisins et de l'accomplissement de ses prophéties. Elle se contenta de prendre l'attitude du sage méconnu pour qui l'heure de la justice a enfin sonné ; puis elle demanda tranquillement si miss O'Neil était encore au château.

— Sans doute, madame, dit le marquis. Il ne faut pas que le malheur nous rende injustes. Miss O'Neil n'est encore que soupçonnée; mais je conviens qu'une matière aussi grave veut être éclaircie sans délai. Venez avec moi, l'abbé.

M. de Férias, en sortant du salon, rencontra un domestique qui avait laissé mademoiselle Sibylle et miss O'Neil au carrefour du vieux chêne. Le marquis et l'abbé se dirigèrent de ce côté. Ils convinrent, chemin faisant, que ce n'était pas l'heure d'écouter de vains scrupules, et que le seul moyen de connaître la vérité était de surprendre l'entretien de miss O'Neil et de son élève. Ils s'approchèrent donc avec précaution à travers le fourré, et parvinrent à gagner, sans être aperçus, la frange épaisse d'arbres et de buissons qui bordait la clairière. Miss O'Neil, assise sur la table druidique, tenait une sphère céleste ; elle en expliquait le mécanisme à Sibylle, agenouillée près d'elle sur un coussin, et levait de temps à autre la main vers les différents points de l'horizon, comme pour appliquer sur le firmament ses démonstrations théoriques. Cette leçon du reste touchait à sa fin, car l'Irlandaise déposa la sphère, et après quelques mots insignifiants sur la beauté de la journée, elle détacha du tronc du vieux chêne quelques brins de mousse qu'elle mit dans la main de son élève attentive. Miss O'Neil fit admirer d'abord à Sibylle la structure délicate et compliquée de ces fleurettes innombrables dont elle lui analysait chaque détail avec précision ; puis découvrant dans ce nid velouté toute une tribu de petits insectes ailés, elle lui nomma cette peuplade microscopique et lui en décrivit les mœurs particulières.

— Vous ne sauriez croire, ma chère enfant, ajouta miss O'Neil, combien j'aime à descendre dans ces mondes mystérieux et dédaignés, et à y retrouver la main du Créateur présente, prévoyante et paternelle comme dans l'ensemble grandiose de l'univers. Cela me fait du bien à l'âme. S'il m'arrive quelquefois de craindre qu'une humble créature comme moi, que sa vie obscure et sa faible prière ne puissent prétendre à l'intérêt du Dieu qui règne au milieu des étoiles, je regarde un de ces brins de mousse où sa providence est aussi visible que dans le soleil même, et je me rassure.

— J'aime bien Dieu, dit Sibylle.

— Et il vous aime, ma chère.

— Je n'en sais rien, dit l'enfant.

Miss O'Neil la regarda fixement.

— Vous avez de tristes pensées depuis quelque temps, Sibylle.

— Très-tristes, miss O'Neil.

Et deux larmes glissèrent sur les joues un peu pâlies de la pauvre petite.

— Et vous ne les confiez pas, mon enfant ?

— Vous m'avez défendu de vous parler de religion, dit timidement Sibylle.

(*A suivre.*) OCTAVE FEUILLET.

RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

Les familles et en général toute personne désirant un renseignement touchant à l'application de la loi sur l'armée peuvent écrire au *Journal de Roubaix* en joignant un franc en timbres-poste. Il leur sera répondu en petite correspondance par notre collaborateur spécialement chargé de la partie militaire.

Si l'on désire un renseignement ou une consultation par lettre privée, prière de joindre *trois francs* en timbres-poste.